



CANADIAN
MUSEUMS
ASSOCIATION

ASSOCIATION
DES MUSÉES
CANADIENS

Sous-comité des prix et des bourses

Mandat

Approuvé par le Conseil d'administration de l'AMC le 31 janvier 2024

Le ***Sous-comité des prix et des bourses*** a pour mandat d'examiner les résultats attendus de l'AMC en ce qui concerne les prix et les bourses (notamment l'examen des catégories, critères et processus relativement aux bourses de l'AMC, aux prix de l'AMC et au Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence des programmes dans les musées, et de faire des recommandations à la direction pour accroître l'inclusivité des prix et des bourses pour l'AMC et ses membres.

On s'attend à ce que le comité se réunisse virtuellement deux ou trois fois par an, vraisemblablement en fonction des échéanciers des prix et des bourses, et à ce que le mandat se termine le 31 décembre 2025.

Les personnes siégeant au comité ne reçoivent aucune rémunération, et aucun déplacement n'est prévu, mais tout déplacement ou autres dépenses seront remboursés conformément aux politiques de l'AMC.

La langue de travail du comité sera l'anglais.

On s'attend à ce que le comité examine l'information de la gestionnaire principale – Adhésion.

Le Sous-comité des prix et des bourses doit :

- Examiner le présent mandat;
- Examiner les échéanciers des prix et des bourses;
- Proposer des moyens d'améliorer le programme et les catégories;
- Recevoir et examiner les recommandations faites par le personnel ou des membres sur les améliorations potentielles à apporter au Programme des prix et des bourses;
- Assurer la confidentialité des délibérations du Sous-comité des prix et des bourses;
- Tenir à jour les procès-verbaux de toutes les réunions et faire parvenir au besoin un rapport écrit au Conseil d'administration de l'AMC.

Le Sous-comité des prix et des bourses sera composé de :

- Un (1) membre du Conseil d'administration actuel de l'AMC, qui fera office de président;
- Un (1) membre des actuels Fellows;
- Un (1) membre des actuelles associations de musées provinciales et territoriales (AMPT);
- Trois (3) membres de l'AMC connaissant les prix et bourses et en ayant l'expérience.
- La directrice générale actuelle est invitée à siéger d'office au comité.

Soutien du personnel

- Fiona Thistle, gestionnaire principale, Adhésion, agira à titre de soutien du personnel pour le comité.
- L'AMC fournira un soutien administratif au comité, notamment pour l'établissement des échéanciers, l'élaboration de l'ordre du jour et la rédaction des procès-verbaux, au besoin.